

Zeitschrift: Bulletin technique de la Suisse romande
Band: 43 (1917)
Heft: 3

Wettbewerbe

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 30.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

forme en même temps l'une des parois latérales du distributeur. Les ouvertures pratiquées dans cet anneau pour le passage des tourillons des aubes sont constamment recouvertes par un empattement approprié des aubes pivotantes. Ce dispositif est protégé par un brevet de la maison Rieter.

Le réglage des deux distributeurs de la turbine jumelle est indépendant de celui de la turbine simple ; cette disposition permet d'utiliser dans de bonnes conditions de rendement le débit très variable de la Töss, puisqu'ainsi il est possible de marcher soit avec trois, soit avec deux, soit même avec une seule des roues de la turbine. (Voir également fig. 55). (A suivre.)

Moudon à la fin du Moyen Age.

(Essai de reconstitution.)

(Planche 3.)

Cédant au désir de quelques membres de l'Association du « Vieux Moudon », nous avons essayé de reconstituer un Moudon d'autrefois, que l'on peut placer entre le XVI^{me} et le XVII^{me} siècle... sans préciser la date.

Nous avons établi notre croquis d'après les plans les plus anciens que nous avons pu nous procurer et d'après les « manuels » du Conseil. (Le plan qui a servi à la mise en place date de 1809.)

Notre dessin n'est qu'un modeste essai devant donner une idée de la bonne ville du moyen âge.

Nous acceptons d'avance toutes les critiques fondées qu'on voudra bien nous faire ; nous ne sommes ni archéologue, ni historien, c'est dire que nous n'avons pas la prétention d'avoir fait œuvre d'érudition. Nous serons simplement heureux d'avoir ouvert une voie à de plus savants que nous et peut-être aurons-nous la satisfaction d'admirer un jour quelque chose de plus précis.

F. JACCOTTET, architecte.

Concours pour l'Hôtel de la Banque Nationale Suisse, à Zurich.

La commission de construction de la *Banque Nationale* a décidé d'ouvrir encore un concours restreint entre les auteurs des dix projets sur lesquels s'est arrêté le dernier choix du jury. Les nouveaux projets devront être livrés jusqu'au 31 mai 1917 et seront soumis à l'examen du jury chargé de l'appréciation des travaux du premier concours. Pour tout autre renseignement consulter le nouveau programme.

En considération du nouveau concours la Commission renonce en ce moment à la publication des projets primés.

Pour la reconstruction des villes

Contribution suisse

Etudes, Publications Expositions documentaires

Que de villes, de quartiers, de villages ont été anéantis en ces années de guerre ! Combien d'autres risquent d'être ensevelis sous les bombes et sous la mitraille avant qu'arrive la paix.

Un jour il faudra reconstruire et, pour cette œuvre de réparation ce n'est pas exclusivement à de l'argent et à des travailleurs qu'il faudra recourir : des modèles, des conseils, des suggestions seront aussi nécessaires.

Voici qu'un appel dans ce sens est adressé aux Suisses : il s'agit pour ce pays de faire connaître ce qu'il a réalisé de plus intéressant, de plus digne d'être imité ou de servir d'inspiration dans le domaine de la construction des villes, des aménagements de quartier, des bâtiments d'utilité commune. L'appel est adressé aux Suisses par l'*Union Internationale des Villes* dont le siège est précisément en pays envahi, en Belgique. Cette *Union* fut fondée en 1913 à la suite d'un grand congrès qui se tint à Gand et auquel participèrent 120 villes de toutes les parties du monde. Le congrès était divisé en deux sections : construction des villes, organisation de la vie municipale. Une exposition des villes était ouverte en même temps à Gand et dans ses salles avait été présenté sous forme graphique un aperçu de l'*Histoire de la Cité* à travers les âges, voisinant avec une démonstration d'excellents modèles contemporains.

Depuis la guerre des groupes nationaux qui ont participé à la fondation de l'*Union internationale des Villes* se sont préoccupés d'être utiles aux pays dévastés par la guerre. C'est le groupe anglais qui organisa en 1915, pour les nombreux Belges réfugiés à Londres, des conférences, des cours et des visites démonstratives. C'est le groupe hollandais-belge qui a pris l'initiative d'une *Encyclopédie documentaire de l'art et de la technique des Villes*, Encyclopédie dont l'élaboration va être poursuivie sur un plan uniforme et comparatif dans différents pays.

Cet appel a été adressé à A. S. T. E. D., association suisse pour l'organisation du travail et de la documentation, parce que cette association a entrepris de fonder un foyer de renseignements, un musée encyclopédique suisse sur la base du musée international de Bruxelles et dans l'idée d'organiser une fois dans ce dernier une salle suisse.

Le principe de ce musée est la combinaison de l'exposition et de la documentation. Les objets, les modèles, les tableaux exposés intéressent le grand public, suscitent des questions, des recherches pour l'étude desquelles la documentation est à la disposition des spécialistes. La demande rentrerait bien dans le cadre des activités d'A. S. T. E. D., mais dépassait ses forces d'information et d'études. Suivant ses principes d'organisation du travail et de recherche de coordination des efforts, cette association s'est adressée à la *Société vaudoise des Ingénieurs et des Architectes*, comme société locale la plus désignée pour collaborer avec elle à l'œuvre d'études pour laquelle elle était elle-même sollicitée.

Ces deux sociétés ont décidé de répondre affirmativement à la demande faite à notre pays de contribuer à la reconstruction dans les contrées dévastées. Elles comptent entreprendre ce travail d'études dans la mesure de leurs possibilités et avec l'appui moral ou le concours efficace d'autorités et d'autres sociétés.

Il a été formé entre elles un groupement, une collaboration étroite sous le nom de « *Pour la reconstruction des Villes. — Contribution suisse — Etudes, publications, expositions documentaires* ». Une commission générale d'études est à sa tête. Des commissions ou des commissaires spéciaux seront nommés suivant les besoins d'études ou de réalisation du programme.

Celui-ci comprend l'étude des problèmes d'édilité publique, d'art ou d'administration civique pour lesquelles nous avons des solutions spéciales à notre pays ou des applications intéressantes des idées et principes de la technique ou de l'hygiène modernes. Des exemples de développement de certains quar-